

<https://www.ouest-france.fr/normandie/barneville-carteret-50270/montee-des-eaux-a-barneville-carteret-d-importants-travaux-prevus-pour-protoger-le-littoral-2d19f86a-a2ec-11ed-bc51-446bf5b5fc34>

Montée des eaux : à Barneville-Carteret, d'importants travaux prévus pour protéger le littoral

Les tempêtes et les grandes marées ont détruit les fascines installées sur la plage de Barneville-Carteret, dans la Manche, pour lutter contre le recul du trait de côte. La mairie a prévu une série de chantiers, avec l'apport de 23 000 m³ de sable.



La succession de tempêtes a accéléré l'érosion de la plage de Barneville-Carteret, dans la Manche. Francis Botta (maire de Saint-Jean), ici avec Guy Leprévost (maire adjoint de Barneville-Carteret en charge de l'environnement), Hubert Patrix (adjoint à Saint-Jean) et Jérôme Martin (nouveau patron des services techniques à Barneville-Carteret), nous montre la hauteur de la plage avant l'hiver. | OUEST-FRANCE

Ouest-FrancePublié le 02/02/2023 à 14h11

Les fascines, des casiers en bois tressé, installées en septembre 2021 entre l'extrémité de l'enrochement à Barneville plage et la cale de Saint-Jean-de-la-Rivière, dans la Manche, ont explosé après les tempêtes et les grandes marées. « **Malgré les dégâts constatés, nous considérons que les fascines restent efficaces. Sans elles, le trait de côte** aurait reculé d'au moins une dizaine de mètres », relate Guy

Leprévost, maire adjoint de Barneville-Carteret en charge de ce dossier. L'ouvrage sera reconstitué avant l'été.

Des chantiers en février et mars 2023

Les fascines installées sur la plage de Barneville (120 m) sont à refaire entièrement. **« On a constaté un recul d'environ 7 m du trait de côte à l'extrémité de l'enrochement, sur une longueur d'environ 100 m. »** Les fascines posées à Saint-Jean sur 160 m ont mieux résisté et seront réparées. Le sable est resté.

Les premiers travaux commenceront ce mois de février 2023. **« Entre le lundi 20 et le samedi 25 février, on va d'abord recharger la partie la plus endommagée du trait de côte avec l'apport de 4 000 m³ de sable pour constituer un tampon temporaire, en vue de stabiliser le trait de côte dans sa partie la plus fragilisée. »**

Ensuite, entre les lundis 20 et 27 mars, 23 000 m³ de sable seront extraits du banc qui entrave le trafic maritime à l'entrée du chenal de Carteret, dont le volume est estimé à 60 000 m³.

7 000 m³ de sable manquants

« Nous espérons pouvoir en retirer la moitié, mais nous n'avons obtenu l'autorisation que pour 23 000 m³ : 15 000 m³ seront déposés entre l'extrémité de l'enrochement de Barneville et la cale de Saint-Jean, 5 000 m³ en pied de dune de Carteret, 2 500 m³ sur la plage de la Potinière et 500 m³ près de la cale de Barneville. Il nous manque ainsi 7 000 m³, qui auraient été vraiment très utiles pour renforcer le pied de l'enrochement, lui-même déstabilisé sur quelques dizaines de mètres », relate le maire adjoint de Barneville-Carteret.

Au niveau des fascines, **« contrairement à 2022 où nous avons réalisé une imposante butte de sable contre les lais de mer, nous allons étaler les 15 000 m³ sur la plage, avec une pente de 5 %, de façon à ce que les vagues viennent mourir sur cette pente ».**

La pose d'épis envisagée

Ce nouveau renforcement du trait de côte a évidemment un coût pour la collectivité, mais, contrairement à l'enrochement, les méthodes douces sont amplement subventionnées. Le reste à charge pour les deux communes **« tourne autour de 100 000 € »**, répartis au prorata des travaux réalisés sur chaque territoire.

Voir aussi : [Le département de la Manche face à l'érosion du trait de côte](#)

À terme, la pose d'épis pourrait être envisagée pour freiner l'érosion du littoral. Une étude est en cours.